L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 13 MARS 1875. — 48me Année.

DUFOUR & LIMET.
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 13 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—10. Jolie petite maison rue Roman. 20. Magnifiques terrains près du Fair Grounds—30. Beaux diamants et montres. 40. Au No 189 rue Vieille Levée, installations de magasin.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—maison sur la rue Robertson, No 227.

Par O. Valeton, au No 50 rue Tchoupitoulas, jambons.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—habillements, lingerie, chapeaux, casquettes et chemises.

Belle résidence à vendre.—L'attention des amateurs de belles résidences est appelée sur la vente de cette agréable et vaste résidence en briques, composée de 12 appartements de 20 pieds x 20, 4 galeries, 2 corridors 12 x 60 avec une attique 24 x 52, plus cabinets, latrines, cave, etc.

La dite propriété est située dans l'îlet compris entre la Promenade Carondelet, les rues St-Pierre, Rocheblave, Dolhonde, et mesure 48 pieds de face sur le Canal Carondelet, autant sur la rue St-Pierre où passe le char, sur une profondeur moyenne de 400 pieds.

Cette vente doit avoir lieu, par le ministère du shérif, lundi, le 15 courant, à midi, au Merchants' Exchange où est exposé le plan.

Plus, une autre propriété sise rue St. Pierre, entre Villeré et Robertson.

SPECTACLES.

Samedi 13 Mars 1875.

VARIÉTÉS.—A midi et le soir, Paul Fry et Betsy Baker.

ACADÉMIE.—A midi et le soir, Marked for life.

ST-CHARLES.—A midi et le soir, Engagement de M. L. Davenport.

SALLE GRUNEWALD.—Grande Matinée Murska.

La fabrique de lois de l'Hôtel St. Louis et la Charte de la Ville.

Il n'est pas un jurisconsulte ou un homme de sens qui puisse soutenir que la réunion ou caucus, présidé par M. Hahn, a jamais eu l'autorité légale de faire des lois. Cette réunion ne comprenait que 41 Représentants élus réellement, sur 111, et 53 seulement de ceux qui avaient été frauduleusement déclarés élus par le Bureau des retours. Or, il faut 56 Représentants pour constituer un quorum. Les radicaux sentaient eux-mêmes si bien l'illégalité de leurs actes qu'ils avaient imaginé d'y remédier par le tour de passe-passe que nous avons dénoncé hier et qui n'a pas réussi.

Il reste donc avéré que tout ce qu'a fait le caucus Hahn, depuis le 4 janvier jusqu'au 4 mars, est nul, de plein droit, et qu'aucun bill passé par cet assemblage de quelques individus, n'a le titre ni la valeur d'une loi.

Il n'est conséquemment pas absolument nécessaire d'entrer l'examen détaillé des irrégularités que constatent les procès-verbaux mêmes du pseudo-greffier Vigers, dans le passage de tel ou tel prétendu bill par le caucus. Cependant, à titre de curiosité et pour donner un nouvel exemple du sans façon avec lequel ces gens-là procèdent à la contrefaçon des lois, nous raconterons comment ils s'y sont pris pour faire considérer comme adopté le bill qui abolit la Charte de la ville.

L'article 42 de la Constitution dit qu'aucun bill n'aura force de loi à moins d'avoir été lu, trois jours différents, dans chaque Chambre et d'y avoir été discuté librement, à moins que le règlement ne soit suspendu par un vote des quatre cinquièmes.

Or, d'après le journal du véridique Vigers, le règlement a été suspendu, sur la motion de M. Guichard, par un vote de 47 contre 10, et le bill dont il s'agit a été admis à une seconde lecture. M. Guichard a fait une autre motion pour suspendre encore le règlement afin d'admettre le bill à une troisième lecture et à un vote final, et le résultat a été 44 ouis et 12 nons, ce qui fait un total de 56. Comme la majorité n'était pas des quatre cinquièmes, la motion n'a pas passé.

Alors, un M. Souer, qui avait voté avec la minorité, et qui n'avait conséquemment pas le droit de demander une reprise en considération du vote, a néanmoins fait cette motion qui a été adoptée par 42 contre 15. Ceci ne faisait pas un vote des quatre cinquièmes, qui était nécessaire dans le cas dont il s'agissait, mais le Président a passé outre à l'objection faite à ce sujet par M. Lowell et a déclaré la motion adoptée.

Le procès verbal ajoute ensuite brièvement, sans indication de vote, qu'en vertu d'une suspension du règlement, le bill a été placé en troisième lecture et adopté par son titre. Or, rien n'est moins authentique que ce prétendu vote, et s'il a eu lieu, on peut établir qu'il a eu lieu après minuit, c'est-à-dire après l'heure à laquelle expirait le terme légal de la session.

Telle est la manière de procéder des fabricants de lois radicaux. Il n'est guère de bill fait depuis 1868, qui n'ait passé par des moyens analogues, et le jour où il y aura une législature légale et une magistrature indépendante en fonctions, il y aura un terrible nettoyage à faire dans la soi-disant législation dont on a surchargé nos codes depuis juillet 1868.

NOUVELLES DES LEVÉES.—L'ingénieur Jed. Thomson, qui vient de faire une inspection des levées de la Louisiane, rapporte qu'il y a danger imminent de crevasses aux levées Hickey et White Castle et qu'à Waterproof la nouvelle levée a commencé à s'ébouler sur un espace de cinq à six cents pieds.

A Omega et à Milliken's Bend les levées sont en danger de rupture et à la crevasse Bonnet Carré l'eau coule avec une profondeur de trois pieds, tandis que dans la brèche faite à la levée de Morganza l'eau coule déjà avec un volume de deux pieds. L'ingénieur considère que ces deux ouvertures, tant qu'elles resteront ouvertes, seront une garantie pour les levées situées au-dessous; mais les levées au-dessus pourront céder à la pression des eaux quand surviendra une forte crue. La hausse actuelle des eaux est, selon lui, surprenante, mais il faut s'attendre à des crues prochaines des rivières Tennessee et Cumberland.

LES DROITS DES CIVILS.—Nous lisons dans le *Messager Franco-Américain* :

"Un fait digne de remarque, c'est que les gens de couleur établis refusent, tous les premiers, de se conformer au *Civil Rights Bill*. Les barbiers nègres de Washington ne veulent pas raser les hommes de race africaine. Voici ce que rapportent les journaux de la capitale :

"Dans l'après-midi de vendredi, deux hommes de couleur ont obtenu qu'on leur servit à boire à la *bar* de l'hôtel Willard, puis ils sont entrés pour se faire raser chez le barbier Carter A. Stewart, qui est lui-même un homme de couleur. Stewart étant absent, l'un des garçons refusa d'admettre les deux noirs en leur disant qu'il ne rasait que les *gentlemen*. En présence de ce refus, des poursuites seront commencées, dit-on contre le propriétaire de l'établissement."

A Richmond, le refus fait par les barbiers noirs de raser leurs concitoyens d'origine africaine a provoqué plusieurs rixes.

Sans attendre que la législature de la Virginie vienne à leur aide, les restaurateurs et les cabaretiers de l'Etat ont trouvé moyen de fermer l'accès de leurs établissements aux noirs. Ils affichent partout que la boisson qui se vend ordinairement dix ou quinze *cents* se vendra désormais cinq dollars, *excepté pour les amis*, qui jouiront d'un fort escompte. Comme cet escompte n'est accordé qu'aux blancs, cela revient à dire que les nègres paieront cinq dollars ce que les blancs obtiendront pour dix ou quinze *cents*.

Il y a un trésor
Il y a un trésor
Dans les lots de la Loterie de la Louisiane
Dans les lots de la Loterie de la Louisiane.
Le prochain tirage
Le prochain tirage
A lieu samedi, 20 mars.
A lieu samedi, 20 mars.
200 lots additionnels
200 lots additionnels
Gros lot de $20,000
Gros lot de $20,000

Le rôle du parti républicain.

Nous empruntons au *Courrier des Etats-Unis* les appréciations suivantes sur le rôle du parti républicain :

Il serait difficile de condenser dans un cadre aussi étroit autant d'incidents bizarres, d'anomalies, de contradictions, et, finalement, d'enseignements, qu'il en a été accumulé dans la période de quelques jours qui a immédiatement précédé la clôture du dernier congrès. Cette période avait été réservée par le parti républicain pour enlever, à la faveur de la confusion de la dernière heure, un ensemble de dispositions qui, dans la pensée de leurs promoteurs, devaient seconder un dernier effort pour resserrer jusqu'aux élections de 1876 la sujétion dans laquelle le Sud a été tenu depuis la guerre. Les événements ont démontré que la compression du sentiment public en Louisiane, et tout le système d'illégalité, de corruption et de violence militaire appliqué à cet Etat, n'avaient pas d'autre objet; le bill de l'Arkansas, le *Force Bill* etc. étaient les derniers maillons de cette chaîne, et, s'ils avaient passé, nous aurions vu probablement, dans le cours des deux années qui vont s'écouler d'ici aux prochaines élections présidentielles, se dérouler une longue série d'actes violents et arbitraires, appuyés sur une légalité de combat, au milieu d'une agitation, d'une discorde, et d'une misère croissantes dans le Sud, en même temps que d'une anxiété et d'une prostration de plus en plus déplorables dans le Nord.

Grâce à Dieu, ce plan égoïste, inique et anti-national a été déjoué, et nous sommes en présence d'une situation toute nouvelle. La presse a dévoilé et le pays a compris le danger de ces machinations, qui sacrifiaient les intérêts généraux à l'intérêt d'une caste, disons plus, d'une coterie; et le parti même dans le sein de qui s'ourdissait la conspiration a fini par comprendre non-seulement la témérité qu'il y aurait à lutter pendant deux ans encore contre le courant de plus en plus irrésistible de l'opinion publique, mais encore l'irréparable impopularité qui poursuivrait les hommes assez aveugles pour attacher leur nom à une politique si compromettante. Il s'est trouvé une phalange de casse-cous qui, étant assez compromis déjà pour n'avoir plus rien à craindre, ont affronté jusqu'au bout la réprobation publique dans l'espoir que leur dévouement leur serait compté; mais tous les hommes pour qui l'avenir n'expirait pas avec le dernier jour du Congrès, ont reculé devant l'accomplissement final d'un attentat politique qui aurait, attaché à leur front un stigmate ineffaçable.

C'est ainsi que le bill de l'Arkansas, qui autorisait le président à renverser un gouvernement d'Etat librement choisi et accepté par les citoyens; et le *Force bill*, qui lui permettait de supprimer à son gré le gouvernement civil dans quatre Etats en pleine paix; c'est ainsi, disons-nous, que le premier de ces bills a été repoussé par la majorité de la chambre des représentants, et que le second, après avoir été voté par cette chambre, a été simplement enterré par le sénat.

Le président Grant, car c'est lui qui est le centre de toutes ces intrigues, se trouve donc dans la position d'un général battu par la jonction d'une partie de ses propres troupes avec l'armée ennemie. Il est clair qu'il ne peut plus compter sur la politique de compression qu'il a si longtemps et si complaisamment caressée; qu'il lui faut changer ses plans, et chercher dans une autre tactique les moyens sinon de poursuivre la campagne malheureuse du "troisième terme" qui était évidemment l'objectif de ces menées tortueuses et despotiques, au moins d'arriver à la fin de sa carrière sans faire plus de mal qu'il n'en a fait, s'il est possible, au parti républicain, et sans aggraver encore la juste impopularité attachée à son nom.

Le parti républicain, bien que comptant dans son sein nombre d'hommes d'un patriotisme incontestable et d'une grande valeur intellectuelle, a évidemment manqué de sens politique en laissant échapper l'occasion de garder l'ascendant qu'il avait acquis par l'issue de la guerre de sécession. En minorité avant cette guerre, il avait, après sa victoire, une immense majorité qu'il ne tenait qu'à lui de conserver. En se montrant seulement juste, humain et magnanime envers le Sud, il aurait non-seulement bénéficié des droits que lui donnait aux yeux de la grande généralité du peuple le rétablissement de la paix au profit de l'Union, mais encore réconcilié une grande partie des populations du Sud, amenées forcément à donner leur concours à un gouvernement qui les aidait à relever à la fois leur dignité et leurs ruines. Au lieu de choisir cette voie judicieuse et libérale, ils ont préféré tenter celle de la domination; ils ont traité le Sud en pays conquis; ils ont cru se faire des noirs des auxiliaires aveugles et dévoués en exploitant leur ignorance et leurs préjugés; ils ont divisé pour régner, et ils se sont aliéné non-seulement les vaincus, mais encore la grande masse du peuple vainqueur, que l'injustice a outragé et révolté, et qui a souffert dans ses sentiments de justice et d'humanité, dans ses intérêts matériels impitoyablement sacrifiés à l'égoïsme d'une faction politique, et dans son attachement aux principes de liberté et d'égalité si chers au cœur de tous les véritables Américains.

L'opportunité est donc perdue pour le parti républicain. Il se retrouve en face d'une majorité populaire qui le condamne, et la souveraineté qui s'ouvre le trouve en minorité devant le pays, devant le Nord qui l'a renié, devant le Sud, reconstitué, ou en voie de se reconstituer sans lui et contre lui. Et c'est en vain que des partisans optimistes pensent qu'il est temps encore pour lui de reconquérir l'avantage qu'il a perdu. "Réparez le mal, lui disait-on; acceptez la leçon et mettez-la franchement à profit. Retirez des Etats du Sud la clique des fonctionnaires indignes et des mercenaires odieux que vous lui avez imposés; rendez aux Etats et aux hommes éminents de chaque Etat la part que leur assigne l'esprit de la constitution dans l'administration de leurs affaires; relâchez cette étroite centralisation dans laquelle vous les avez enlacés; favorisez le rapprochement des races que vous avez pris à tâche de diviser; rétablissez l'harmonie et la confiance; donnez la sécurité à tous les droits et à tous les intérêts; faites en un mot tout ce que vous auriez dû faire et ce que vous n'avez pas fait pour la paix et le bien public; par cette conduite à la fois saine et politique vous reconquerrez les sympathies que vous avez éloignées de vous, et vous pourrez reparaître devant le pays, au jour des grandes manifestations électorales, avec le prestige qui vous a déserté."

Non; il n'est plus temps. Il n'est plus temps pour le parti républicain de ressaisir aux prochaines élections son pouvoir évanoui. Une seule chance lui reste, c'est que le parti démocrate commette une erreur semblable à celle qu'il a faite lui-même, c'est-à-dire qu'il ne sache pas profiter de sa position et qu'il échoue dans l'épreuve que le peuple lui a imposée. Le sort de ce dernier parti n'est plus dans les mains du parti républicain, il est dans les siennes, et c'est à lui de faire ses preuves, et de conquérir définitivement la confiance qu'il est mis en demeure de justifier. Dans ce cas, le pouvoir lui appartient, non pas pour l'éternité assurément, mais pour un long terme, pendant lequel le pays peut renaître à la vie, à la paix, à la prospérité.

Mais est-ce à dire que le parti républicain n'ait pas un devoir de réparation et une tâche de réhabilitation à accomplir? Non, sans doute; et, s'il comprend sa situation et son intérêt, sa ligne de conduite est toute tracée. Qu'il agisse comme il aurait dû agir dans le principe s'il avait été bien inspiré. Qu'il oublie les préoccupations de personnes pour travailler aux intérêts généraux; qu'il poursuive, et en cela nul ne le blâmera, l'application de ses principes et de ses théories, non par la violence et la compression, mais par la discussion et la conviction; qu'il prenne, en un mot, l'attitude d'un grand parti républicain et non celle d'une faction oligarchique, et par cette conduite sage et patriotique, il retrouvera une situation digne des grands esprits qu'il compte dans son sein, et digne des libres institutions dont il est un des représentants accrédités.

Si les démocrates manquent de l'intelligence et du libéralisme qui seuls peuvent affirmer leur autorité, il sera en position de regagner le terrain perdu et de réclamer de nouveau la direction du gouvernement; si, au contraire, ses adversaires justifient l'ascendant qu'ils ont pris et se maintiennent au pouvoir pendant une période plus ou moins longue, il aura au moins reconquis l'estime publique; les hommes éminents qui le composent sauveront leur nom du discrédit auquel il est exposé, et il replacera aux yeux du monde les institutions américaines dans une lumière digne d'elles, en lui épargnant le spectacle navrant d'un grand pays livré à des conflits d'ambition et d'égoïsme, au lieu d'être soumis au développement rationnel des grands principes qui intéressent la civilisation et l'humanité.

— Il résulte d'une décision du département du Trésor que tous les navires sur lest appartenant à des armateurs américains ou étrangers, venant des ports étrangers et se rendant en Amérique, doivent à leur arrivée à quatre lieues au large des côtes, être pourvus d'un manifeste sur lequel figurent leurs approvisionnements de mer, sous peine d'une amende de 500 dollars infligeable au capitaine.

Vous apprendrez à gagner
Vous apprendrez à gagner
Samedi, le 20 mars,
Ce jour, $75,000 sortiront
Ce jour, $75,000 sortiront
De la Loterie de la Louisiane
En 440 différents lots
En 440 différents lots
Gros lot, $20,000
Prix du billet, $10 seulement
Prix du billet, $10 seulement.

CONCERTS DE LA TROUPE DE M. DE VIVO.

Le concert donné hier soir par la troupe de M. de Vivo, à la salle Grunewald, a obtenu un succès dont l'habile impresario peut justement être fier. Plus on entend les artistes qu'il a amenés ici, plus on les apprécie, comme c'est toujours le cas quand il s'agit de personnes d'un mérite réel. Ils ont tous été rappelés sans exception. M. Laurent, qui s'était joint à la troupe de M. de Vivo, a aussi obtenu les honneurs du rappel.

Nous aurions trop à faire s'il fallait parler, avec quelque développement, de la brillante soirée d'hier. Les noms de Mmes de Murska, Carreno-Sauret, et de MM. Braga et Sauret sont dans toutes les bouches.

Il n'est personne aujourd'hui, dans notre ville, qui n'en ait au moins entendu parler, et nous engageons ceux qui ne les ont pas encore écoutés, à ne pas attendre plus longtemps, s'ils ne veulent se préparer des regrets.

Nous nous bornerons, pour cette fois, à mentionner plus particulièrement Mmes de Murska et Carreno-Sauret. Entre autres morceaux chantés par la première, nous signalerons l'Air de la *Somnambule*, et la *Sérénade* de Schubert avec accompagnement de violoncelle et de piano. Mme Careno-Sauret a joué une Ballade en *la* bémol de Chopin. Dans notre Chronique Musicale de demain, nous essayerons d'analyser le beau talent de cette charmante pianiste.

C'est sur un piano de KNABE que cette artiste a exécuté l'admirable composition de Chopin. Nous avons été frappé de la pureté et de la rondeur des sons de cet instrument. Nous l'avions déjà remarqué dans les accompagnements; quoiqu'il fût ouvert, il ne couvrait nullement la voix, il l'aidait, au contraire, dans son essor.

La troupe de M. de Vivo donne aujourd'hui un concert en matinée. L'occasion est bonne pour les personnes qui ne la connaissent pas encore. Le programme, que nous avons sous les yeux, est composé avec un goût parfait. Il contient quelques morceaux nouveaux ou encore peu connus à la Nouvelle-Orléans. Cette matinée sera une véritable fête pour tous les amateurs de musique.

UN LAPSUS CALAMI.—Dans notre article d'hier sur l'Opéra, un *lapsus calami* nous a fait écrire le nom de Mlle de Joly au lieu de celui de Mlle Liogier. Nous recevons à ce sujet la lettre suivante qui constate que Mlle de Joly n'a pas eu à refuser de chanter.

Nlle-Orléans, 12 mars 1875.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Mlle Henriette de Joly n'ayant pas été affichée dans les représentations de jeudi dernier, 10, (matinée et soirée) elle n'a pas eu à refuser son service, ainsi que vous le dites dans votre chronique de ce jour.

Je vous prie, monsieur, de vouloir bien admettre ma rectification dans votre plus prochain numéro, ce dont je vous remercie d'avance.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération,

MOUNIER DE JOLY,
Régisseur général du Théâtre de l'Opéra.

CATHÉDRALE ST-LOUIS.—On verra par une annonce insérée plus loin qu'il reste encore quelques bancs à louer à la Cathédrale, et que dans le nombre il y en a plusieurs qui sont très bien placés. Nous en prévenons les personnes qui veulent assister aux sermons du Rév. Père Mansmus de s'adresser au Rev. G. A. Roussel.

☞ Nous remercions M. Becker de l'invitation qu'il nous a adressée à l'occasion de Mlle Mathilde Laruelle, de l'Opéra, qui doit chanter à son café-concert, rue Royale No. 82. Voyez l'annonce.

$10
$10
Placés dans le prochain tirage de la Loterie de la Louisiane peuvent gagner
$20,000
$20,000
Il y a 440 lots et autant de chances s'élevant à la somme de
$75,000
$75,000.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Louisianais* :

—On nous écrit de Donaldsonville, 10 courant, la triste nouvelle suivante :

"Donaldsonville est en deuil. L'honorable négociant si connu sous le nom de Major Maurin est mort hier subitement, à 2 heures et demie. Cette nouvelle, répandue dans notre village avec une rapidité électrique, a jeté sur tous les visages et dans tous les cœurs la surprise et l'affliction la plus sincère.

C'est que Victor Maurin jouissait hier encore d'une santé excellente, qu'il était entouré de l'affection, de la confiance et de l'estime de tous ceux qui le connaissaient. Dès le matin, selon sa coutume, il était à son magasin; vers deux heures, il en est sorti pour aller dîner; avant de se mettre à table, il est monté à l'étage supérieur pour prendre un naturalisé né... assis sur un meuble de son salon; quelques instants après, Mme Isley, sa nièce, est montée au même étage chercher un livre; jugez de son effroi et de sa douleur quand elle a vu étendu dans la chambre cet oncle qui était pour elle un second père! Une apoplexie foudroyante—hémorragie cérébrale—venait de frapper le vaillant major Maurin. Un hasard malheureux a voulu que madame Maurin, qui sortait si rarement de Donaldsonville, se trouvât chez ses parents à Labadieville. On l'attend et on pense qu'elle arrivera avant l'enterrement qui est fixé pour 4 heures. On appréhende l'émotion que va lui causer la terrible nouvelle."

Nous apprenons depuis que la communauté tout entière de Donaldsonville, sans distinction de classe, d'origine et de couleur, a pieusement assisté aux funérailles du major Maurin. Le deuil de la famille est un deuil général.

C'est que le major Maurin était un honnête homme, un homme de cœur, un homme dans l'acception la plus élevée du mot, et qu'une communauté ne remplace point facilement des hommes de ce caractère et de cette honorabilité.

UN LIVRE DE 4 PIASTRES POUR $1 50.—Le Conseiller médical du peuple ou en son anglais, la Médecine simplifiée; par R. V. Pierce, D. M., chef du Bureau des médecins et chirurgiens au dispensaire du monde, Buffalo, N. Y. L'ouvrage ci-dessus, livre d'environ 900 grandes pages, largement illustré avec des gravures sur bois et des planches de couleur, et bien et fortement relié, sera envoyé, franc de port, à toute adresse pour $1 50, ce qui en fait le livre au meilleur marché qui ait jamais été offert au peuple américain. D'autres livres, traitant de médecine domestique, de même taille et de même reliure et beaucoup moins bien illustré, sans planches de couleur et quelques-uns ne contenant pas d'ordonnances et ne faisant connaître aucun moyen de guérison des maux dont ils parlent, se vendent de trois à cinq piastres. Si l'ouvrage de M. Pierce n'était pas publié par lui, imprimé et relié dans ses ateliers avec ses propres machines, et s'il était vendu par des agents, le prix ne serait pas au-dessous de 4 piastres. Car, quand l'éditeur paye à l'auteur un bon prix pour sa production, il ajoute alors à son placement un profit assez considérable pour le satisfaire et l'indemniser non seulement de son travail, mais encore du risque de la partie pécuniaire qu'il assume en prenant les chances de l'entreprise, et quand l'agent en parcourant l'Etat et le comté a reçu son profit, ils ont ajouté aux frais d'un livre, qui originellement a coûté $1.25, de manière que le public n'a pas à payer moins de $4.00. Le "Conseiller Médical" du peuple au contraire est placé à la portée de toutes les bourses par l'auteur, qui adopte le plan des grangers, se disposant des intermédiaires et donnant le bénéfice de leurs profits au peuple, offrant son livre à un prix très peu au-dessus des frais actuels de publication. Pour que ceux qui désirent le livre ne courent aucun risque de perdre leur argent en l'envoyant par la malle, l'auteur annonce que l'argent adressé à lui à Buffalo, N. Y., et mis dans une lettre enregistrée est à ses risques et périls. La grande correspondance de l'auteur sur les matières médicales, correspondance qui, nous en sommes bien informé, excède fréquemment 800 lettres par jour et requiert plusieurs assistants et sténographes pour le mettre à même d'y répondre, et ses grandes occupations au dispensaire, paraissent l'avoir particulièrement mis en état d'écrire ce livre, en le rendant tout à fait familier avec les besoins quotidiens du peuple. Il tâche dans ce livre de répondre à toutes les nombreuses questions relatives au mal et à la santé et il contient ainsi d'importantes informations pour les jeunes et les vieux, hommes ou femmes, mariés ou non mariés. Le livre traite pleinement de tous les maux des deux sexes et des moyens de les guérir. Il comprend les articles de biologie, de physiologie cérébrale, l'hygiène, tempéraments, mariage, reproduction, etc.... Tout cela est exposé d'une manière intéressante. C'est une compilation de sciences anatomique, physiologique et médicale, et contient les dernières découvertes dans chaque département.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La disparition de Jean Marie Dufréchou.

Nous avons commis une erreur en disant que le corps de Jean Marie Dufréchou avait été retrouvé dans le canal Melpomène.

Le malheureux Dufréchou a disparu depuis trois jours et on ne l'a retrouvé ni mort ni vivant.

Sa disparition reste toujours un mystère et sa famille est plongée dans la plus grande inquiétude.

Il paraît qu'il est parti de chez lui à quatre heures du matin et non pas à trois, dans le but avoué de se rendre à sa stalle au marché Dryades, et il n'avait pas d'argent sur lui comme nous l'avions dit.

Comme il était reconnu comme un homme sobre et rangé, on ne peut s'expliquer sa disparition, à moins de supposer qu'un crime ait été commis. Le capitaine Sobreber, chef du service secret de la police, devrait approfondir ce mystère.

Cour Criminelle Supérieure.

L'affaire de Roman Marmoget, accusé du meurtre de Jean Lazarre, a été soumise au jury hier après-midi vers quatre heures. Les jurés après avoir été enfermés pendant quelques minutes seulement, ont rendu un verdict déclarant Roman Marmoget coupable d'homicide et le recommandant à la clémence de la Cour.

L'arrestation de Mat. Hogan.

Le notoire Mat. Hogan, qui a été arrêté avant-hier soir, accusé d'avoir eu en sa possession deux warrants, une montre en or et un trousseau de fausses clefs, se défend comme un beau diable et prétend que l'agent Smith, de la police secrète a mis ces objets dans ses poches, afin d'avoir un prétexte pour l'arrêter. Le cas nous paraît extraordinaire. Mat. Hogan, que nous croyons aussi véridique que Phil. Sheridan, se vante de pouvoir prouver son innocence devant un tribunal de justice.

Nous attendons donc qu'il soit jugé avant de lui donner de nouveau le titre de chef des voleurs que tout le monde semble lui accorder volontiers.

Petit incendie.

Hier matin, vers neuf heures, le feu s'est déclaré dans la maison sise rue Bienville No 111 1/2, mais il a été éteint promptement par les locataires sans qu'il y ait eu besoin de donner l'alarme.

Les dégâts sont insignifiants.

Le déluge d'avant hier soir.

Nous apprenons que pendant l'averse d'avant hier soir le sixième district a été complètement inondé. Les habitants ont adressé, depuis, une pétition au conseil municipal, pour demander qu'un appareil de desséchement soit placé dans ce district.

Le maire a référé la pétition au colonel Hardee, l'inspecteur en chef de la ville.

Un vol.

Dans la journée d'avant-hier, Mme Oliesdisten, demeurant No 163 rue Morales, a rapporté à la police qu'elle avait été volée de $154 en monnaie courante et que ses soupçons se portaient sur une Mme Louis Kelmer qui habitait la même maison, et qui l'avait quittée le jour même où le vol a été commis.

Madame Louis Kelmer a été arrêtée et on a découvert qu'elle avait forcé son petit garçon, âgé de dix ans, d'aller prendre l'argent dans une armoire, dont elle lui a donné la clef, en le menaçant du fouet s'il n'obéissait pas.

L'agent Blandin, du service secret de la police, a trouvé à la nouvelle demeure de Mme Kelmer des marchandises que le petit garçon déclare avoir été achetées avec l'argent volé par lui.

Départ du gouverneur McEnery.

Le gouverneur McEnery a dû partir hier après midi pour la paroisse Ouachita où est son domicile.

Sa visite ne sera pas longue et il sera bientôt de retour à la Nouvelle-Orléans.

Transfert du général Emory.

L'administration de Washington vient de retirer au général Emory son commandement du département du golfe pour l'envoyer aux montagnes rocheuses.

On pense généralement que c'est le général qui n'a pas voulu se conseillé ce transfert, trouvant probablement le général Emory trop tiède et pas assez radical.

Nous nous étonnons que le digne colonel Morrow n'ait pas été rappelé également.

Si tel était le cas, cependant, que ce loyal officier se console et prenne patience. La présidence de Grant finit dans deux ans et son successeur ne lui ressemblera pas.

TEMPÉRATURE.—12 mars 1875.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	62	17
12 M.	70	21
3 P. M.	76	24
6 P. M.	75	23

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, ST-LOUIS ET CHICAGO. Les heures de départ et d'arrivée par le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, St-Louis et Chicago, viennent d'être modifiées. Le train express part maintenant le matin à 7 heures et le train de la malle le soir à 6 heures. Le train express arrive à 11 heures du soir et le train de la malle à 11 heures et demie du matin.

ENCYCLIQUE DU PAPE.—Nous trouvons, dit le *Temps*, dans la *Gazette de Francfort* la traduction allemande de l'encyclique adressée par le Pape aux archevêques et évêques de Prusse, au sujet des lois ecclésiastiques dites "lois de mai". Ce document a été publié d'abord par le *Mercure de Westphalie*, et la reproduction par la *Germania* de Berlin met hors de doute son authenticité. Dans cette encyclique, Pie IX déclare que les lois de mai sont "sans valeur légale, comme contraires à l'institution divine de l'Eglise, car ce ne sont point les puissants de la terre que le Seigneur a placés au-dessus des évêques dans les choses qui concernent le service de l'Eglise, mais bien Saint-Pierre, à qui il a ordonné de paître ses brebis. Voilà pourquoi nul pouvoir temporel n'a le droit de destituer de leur dignité et de leurs fonctions ceux que le Saint-Esprit a institués évêques afin qu'ils gouvernent l'Eglise."

En conséquence, le pape déclare que tous ceux qui ont accepté du gouvernement temporel l'investiture des fonctions dont les évêques ont été dépossédés, ainsi que tous "les impies qui, par un crime semblable, ont usurpé le gouvernement de l'Eglise, sont tombés et tombent légalement et de fait, conformément aux saints canons, dans le coup de l'excommunication majeure." Le pape exhorte donc les fidèles "à se tenir à distance de service divin célébré par eux, à ne pas recevoir les sacrements de leurs mains, et à se préserver de tout contact et de tout commerce avec eux, afin que le mauvais levain ne corrompe pas toute la pâte." Après avoir ainsi exposé quels sont, d'après lui, les devoirs du chrétien, Pie IX exhorte les fidèles à ne pas manquer à leurs obligations envers le pouvoir temporel. Il leur dit qu'ils doivent continuer à payer l'impôt à l'empereur et lui prêter obéissance, par conscience et non par crainte, en tout ce qui est du domaine des lois et du pouvoir temporel. En somme, cette encyclique, à laquelle on s'attendait, ne change rien à la situation. C'est un fait de guerre qui s'ajoute à tant d'autres, et qui confirme le démenti donné vendredi dernier par la *Germania* aux bruits si peu vraisemblables d'un désir manifesté par le pape de se réconcilier avec la cour de Berlin.

La publication de l'Encyclique du pape, faite dans la *Germania* d'hier, vient de valoir au rédacteur en chef de cette feuille une poursuite pour désobéissance aux lois de l'Etat. A la requête du ministère public, la chambre des mises en accusation a, en outre, décidé la saisie du numéro du journal qui contient le document en question.

LES PRIÈRES POUR L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE.—On écrit de Strasbourg à l'*Industriel alsacien* de Mulhouse :

Un arrêté du directoire de la confession d'Augsbourg vient d'avertir MM. les pasteurs de l'Eglise luthérienne qu'à partir du 28 février ils seront tenus de dire en chaire, après la prière, la formule d'usage invoquant la bénédiction divine pour "l'empire d'Allemagne et pour l'empereur Guillaume," ainsi que pour l'Alsace-Lorraine.

Le gouvernement a demandé également à l'évêché de donner des ordres semblables pour le culte catholique. L'évêque a répondu que, conformément au concordat, cet ordre devait lui parvenir par ses supérieurs hiérarchiques, c'est-à-dire par le Saint-Père, et qu'il se conformerait....

—Mme Miolan-Carvalho rentre à l'Opéra, dit Oscar Comettant.

L'éminente cantatrice française, dont la voix n'a jamais été plus fraîche et plus expressive que cette année, est engagée depuis le 1er mars. Elle fera sa rentrée par le rôle d'Ophélie dépidément abandonné par Mme Nilsson, laquelle est aujourd'hui entièrement remise de son indisposition.

Félicitons sincèrement M. Halanzier de cet acte de bonne administration qui est aussi un acte de bonne justice. La place de Mme Carvalho est à côté de Faure, ces deux grands artistes français qui seront l'éternel honneur de notre Académie nationale de musique.

—D'après les renseignements recueillis par le bureau fédéral ... le nombre des émigrants ... pendant le mois de février ... dont 2,273 hommes ... février 1874, ... avaient atteint le chiffre de ... ces données, il y aurait donc eu une légère augmentation ...

—Parmi les ... dans l'Atlier ... opérées dans cette ville ... des sociétés ... on remarque ... "Quant à nous, ... de saint ... dans la révolution ...". Deux autres ... lées, l'une : ... manifeste ... te des sous-officiers ... Ces proclamations ... nom d'imprimeur, ... criminelle les auteurs de la Commune.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous ... de la Nouvelle-Orléans ... 1875, d'après ... port de tous les journaux ... dions à nos abonnés ... donc à ces ... le ne pourra ... rembourser, ... même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 15 ... pour l'édition quotidienne ... pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ... agents devront ... montant additionnel ... tre en même temps que le prix de l'abonnement.

ÉDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE.

Nous publions régulièrement le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les nouvelles, ... politiques et autres, ... dant la semaine, ... dienne. Cette édition, ... les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours. Nous la vendons ... reaux à raison de ...

La multiplication de ... multiplient. Un mal ... indisposition ... complication de maladies ... gestion produit ... Bitters," cependant, ... tribunes ... de tous les maux ... l'organisme humain ... noyaux et du foie ... quand les maux ... moins certain. La Dyspepsie ... tentes, cèdent invariablement ... ces bitters qui sont ... altératif et reconstituant.

[illegible]

Chaussures !! Chaussures !!

OUVERTURE
—DU—
NOUVEAU MAGASIN.

LE MAGASIN ROUGE

[illegible]

Cathédrale St-Louis.

AVIS.

[illegible]

BALANCES DE FAIRBANKS

[illegible]

Balancier de Fairbanks, pour le Coton ;

[illegible]

AVIS.

MR. BECKER prévient ... Mlle MATHILDE LARUELLE, de l'Opéra ...

[illegible]

Avis.

ON demande à emprunter ... la somme de $5,000 ...

[illegible]

Cuisinier.

UN jeune homme, bon CUISINIER, désirerait trouver à s'occuper ...

[illegible]

Guérison positive de toutes les maladies chroniques
PAR
Le Docteur L. L. SOLANAS
No. 241 rue des ...
CONSULTATION GRATIS
... CONSULTATION PRIVÉE
De 7 à 9 heures du soir.

Restaurants, Hôtels, &c.

Hôtel et Restaurant
—DE—
H. MATARAN,
No 21 Beekman Street, New York.

Cosmopolitan Eating House.

[illegible]

Restaurant des Quatre-Saisons.

MR. JOHN BORIO, ...

[illegible]

Commercial Restaurant.

MM. GERMAIN & AUGUSTE.

[illegible]

PENSION FRANÇAISE.
117.........RUE ROYALE.........117

[illegible]

Avis spécial.

NOUS avons ... NEWALD ...

[illegible]

$1000.00

[illegible]

Réparations de Gramophon.

[illegible]

CONSULAT DE FRANCE A LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

Brewers' Insurance Company OF NEW ORLEANS.

[illegible]

Riz pour piat! Riz pour piat!

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

[illegible]

Une nouvelle industrie louisianaise.

[illegible]

St. Bernard's Blood Fertilizer.

[illegible]

TAXES. TAXES.
Taxes de Ville.

[illegible]

Avis.

[illegible]

L'Union Française.

[illegible]

GRANDE VENTE.

[illegible]

Collège Commercial de Bollman.

[illegible]

L. C. ARNY,

[illegible]

JOS. DAVID,

[illegible]

Café à Vendre.

[illegible]

Ver. MAIGNAN,
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU
CHATEAU PAPE CLÉMENT,
23 et 25 .... Rue Bienville .... 23 et 25

A. ROCHEREAU & CO.,
Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,
COMMISSION MERCHANTS,
WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.
New York. New Orleans.

J. P. SARRAZIN,
Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.

[illegible]

J. A LACROIX,

[illegible]

$50, $100, $500, $1000.

[illegible]

Avez-vous besoin d'argent ?

[illegible]

AU BON TON.

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

[illegible]

Aux Dames.

[illegible]

LA CÉLÈBRE
Mme LÉONCE

[illegible]

Guérison gratuite des ...

[illegible]

ELKIN & CO.,

[illegible]

DIRECTORY
DE SOARDS,
1875.

[illegible]

Prix : $5.

Dr. OTTO KRATZ,

[illegible]

JULIUS ROBERTS

[illegible]

GEO. MERS,

[illegible]

Loterie de l'État de la Louisiane

[illegible]

VACCINATION.

[illegible]

BLOOD FERTILIZING WORKS
OF NEW ORLEANS.
FERTILISEURS.
GEO. VILLE.

[illegible]

Substances fort Hestes.

[illegible]

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULOR,

[illegible]

BARNETT & CAMMACK,

[illegible]

AU SINGE
QUI VISSE;

[illegible]

L. VIPLE,

Rue Bourbon,
Près CANAL.

[illegible]

Chaussures ! Chaussures !
AU MAGNOLIA.
Rue Royale.........184

[illegible]

PIERRE PAVIA

[illegible]

AU PROGRES.
ERNEST CABAUD,
Fabricant de Chaussures à Vis,

[illegible]